

Ramasser les miettes... ?

Le débat actuellement engagé par le vote de la loi sur le séparatisme ne doit pas nous faire oublier que ce mot employé de « *séparatisme* » est une autre façon de désigner le *communautarisme* qui s'est installé dans notre société et nuit à l'idéal républicain en divisant la nation française.

C'est en tout cas un réel problème bien illustré par l'ouvrage récent de Jérôme FOURQUET sur « *l'archipel français* » sous-titré « *naissance d'une nation multiple et divisée* ».

Le « séparatisme » dans l'Église ?

À l'instar de la société globale, l'institution ecclésiale connaît elle aussi en son sein la montée et le développement de communautarismes. Elle présente désormais l'image d'une Église également « multiple et divisée ».

J'en veux pour preuve quelques faits indiscutables si l'on observe le fonctionnement de diverses communautés recensées tantôt comme « traditionnelles », tantôt comme « nouvelles » (?) ou encore « charismatiques ». Ce sont les points suivants :

- Tandis que les diocèses traditionnels sont contraints de fermer leurs grands séminaires, ces communautés ont créé et entretiennent leurs **séminaires particuliers** : Fraternité sacerdotale St Pie X, Fraternité St Pierre, Chemin Néo Cathécuménal (séminaires « Redemptoris Mater »), Communauté St Martin, etc.

- Elles mettent en place des **catéchèses particulières** : Ecole de communauté chez Communion et Libération, parcours du Chemin Néo Catéchuménal ponctué de « scrutins »,

- Tandis que l'Église officielle engage ses clercs et les ordonne lors de vœux publics canoniquement définis, ces mouvements ont mis en place **des systèmes de vœux privés pour laïcs dits « consacrés »** qui sont finalement beaucoup plus impliquant pour ceux qui les prononcent, car ils ne sont pas définis canoniquement et ont été prononcés souvent de façon très « discrète », voire secrète qui les rend suspects. On trouve ce fonctionnement à l'Opus Dei, chez les Memores Domini de Communion et Libération, mais également dans la Famille Missionnaire Donum Dei (les travailleuses missionnaires), etc.

- Nombre de ces mouvement n'échappent pas au **comportement d'auto-référentialité** dénoncé par le pape François qui les reçoit néanmoins au Vatican pour les semoncer et essayer de les ramener vers une attitude plus humble. Mais on voit bien qu'ils ont souvent un comportement d'insoumis, que certains contestent le concile Vatican II ou ignorent délibérément ses conclusions.

- **Mais le dernier point, le plus évident, celui de la gestion des ressources financières, celui de l'argent, montre à quel point ce communautarisme s'est installé.**

Les ressources financières

Nous vivons en effet une période particulière au cours de laquelle les ressources de l'Église de France baissent régulièrement. Ce phénomène est aggravé par la pandémie et la conférence des évêques de France enregistre en 2020 une perte de trésorerie de 85 millions d'Euros, due notamment aux deux confinements, soit 17 % des ressources courantes pour les paroisses.

Certes des dépenses inutiles peuvent être abandonnées, mais on aurait pu attendre de la part des Communautés, des gestes de soutien quand Mgr de Moulins-Beaufort a lancé un appel à l'aide vers la fin de l'année 2020. Puisqu'elles se disent « d'Église », c'était le moment pour elles de manifester leur solidarité.

On peut penser à l'Emmanuel qui dispose de 3 fondations et dont le fonds de dotation « fonds Œuvres de l'Emmanuel » vient concurrencer les initiatives de la CEF, étant autorisé à faire appel à la générosité du public du 9 avril 2020 au 9 avril 2021. L'Emmanuel emploie à temps plein un ancien cadre supérieur d'un groupement d'assurances pour récolter dons et legs. On peut penser aussi au Chemin Neuf qui se porte bien avec un actif 2020 estimé à 40 millions d'Euros, à la Famille Missionnaire de Notre Dame qui s'engage dans un projet déraisonnable de construction d'un sanctuaire en Ardèche pour près de 18 millions d'Euros.

On pourrait citer également la Fraternité St Pierre qui cherchait récemment à racheter le domaine de Pontigny en Bourgogne Franche Comté. Ce qu'en disait le site *Aleteia* du 13 décembre 2020 est bien illustratif de ce « bas de laine » caché dans leur sacristie : « *Après des débats houleux, la majorité des élus régionaux s'est prononcée en faveur de la fondation Schneider, qui a proposé de racheter le domaine pour 1,8 millions d'euros. La Fraternité proposait pourtant 300.000 euros de plus.* »

Et la Communauté Saint Martin qui développe une action pastorale tout à fait inattendue puisqu'elle s'adresse à l'un des métiers de la finance : la gestion de fonds. L'abbé Dumont a imaginé Proclero, un fonds de placement présenté comme doublement porteur de sens : d'une part, sa rémunération finance la formation de séminaristes ; d'autre part, l'épargne mobilisée soutient des entreprises répondant à des critères financiers, d'éthique sociale et sociétale, mais aussi d'écologie humaine. En un mot, l'abbé Dumont déclare avoir mis en œuvre un placement en Bourse respectueux de la personne humaine tel que l'entend l'anthropologie chrétienne. Le fonds Proclero rapporte déjà 14 %, alors qu'il n'en est qu'à sa deuxième année d'existence. Pas mal en période de confinement. Cela a l'air de marcher. D'où la question : la communauté St Martin va-t-elle partager son manteau ?

Le besoin urgent d'un œcuménisme interne à l'Église ?

Ces exemples ne sont évidemment pas les seuls, et je ne cherche pas à viser ces Communautés ou Fraternités plus que d'autres. Mais force est de constater que **tous ces mouvements d'église qui ont le goût des grandeurs ne font pas preuve d'une grande solidarité avec nos diocèses en difficulté malgré les ressources dont ils disposent.** Tandis que Mgr de M. Beaufort tire la langue, il y a quelque part des Templiers qui thésaurisent sans vergogne tout en faisant appel au bon peuple chrétien concurrençant ainsi la collecte du Denier de l'Église.

L'heure n'est plus à la polémique tant la situation est navrante. Pour bien en évaluer la dimension il est utile de remonter à l'an 1974, date à laquelle un jésuite le père Michel de Certeau, philosophe, théologie et historien publie de façon prémonitoire avec Jean-Marie Domenach son ouvrage : « *Le christianisme éclaté* ». Pour lui « *l'éclatement du christianisme ne se repère plus seulement dans l'effondrement des grandes institutions du sens, il se répertorie aussi dans l'émiettement des croyances, la prolifération des productions de sens à travers la multitude des « petits récits » par lesquels des sujets désormais rendus à leur solitude individuelle tentent d'inscrire leur singularité dans un espace ouvert.* » C'est ainsi que le père Jean-Robert Armogathe analysait sa pensée dans la Revue philosophique de Louvain. Cet éclatement du christianisme est revenu d'actualité suite à la publication en 2002 par les Presses de l'Université de Rennes de l'étude

collective menée par Philippe Portier et Jean Beaudouin, intitulée *Le mouvement catholique français à l'épreuve de la pluralité, enquête autour d'une militance éclatée*.

Le compte-rendu qu'en donnait en 2003 la revue *Projet* nous paraît bien lucide :

« La « recomposition » du croire au sein du catholicisme en France est au cœur de cet ouvrage qui rassemble neuf contributions, riches et différentes, souvent appuyées sur des enquêtes de terrain. Les portes d'entrée sont multiples : analyse de la participation française aux JMJ, retour sur les communautés nouvelles du Renouveau charismatique, histoire de la contribution des catholiques à l'essor d'une paysannerie technicienne, monographie sur le mouvement Vivre Ensemble l'Évangile Aujourd'hui,... La diversité des sujets abordés, diversité que les auteurs ne prétendent pas ressaisir en une vision synthétique, illustre la thèse de l'émiettement du catholicisme français. Cet émiettement n'est pas à entendre comme une décomposition ; il indique plutôt une juxtaposition d'initiatives qui ne s'articulent guère les unes aux autres ».

C'est en tout cas dans ce contexte émietté qu'il faut comprendre la chute des ressources de l'Église de France dont l'effet de la pandémie coronavirale est plutôt un révélateur que la cause profonde. Et en dehors des aspects financiers n'y a-t-il pas un besoin urgent d'un œcuménisme interne à l'Église elle-même ?

Damien Bordeaux, 22 février 2020